

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant 1 - Lot 10 - Marché 20S0035 "Création du groupe scolaire Jean Jaurès à Villeneuve d'Ascq"

N° : VA_DEC2021_329
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R.2194-8 du Code de la commande publique,
Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres du 5 juillet 2021,

décidons

De conclure l'avenant n° 1 du lot n° 10 « Chauffage, ventilation, climatisation, plomberie, sanitaires » du marché 20S0035 « Création du groupe scolaire Jean Jaurès à Villeneuve d'Ascq » avec la société MIROUX domiciliée à LILLE (59000).

Aux prestations initiales du marché sont supprimées les prestations suivantes :

- Modification de la distribution des réseaux d'évacuations situés en sous-sol, pour un montant de -3 245.00 € H.T.

Soit une moins-value de -3 245.00 € H.T.
Cet avenant représente une baisse de 0,42 % du montant du marché initial.
Le nouveau montant du lot 10 est de : 776 705,00 € HT.

Imputation comptable : 2313 213 2200
Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 23 août 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-181028-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 3 septembre 2021

N° : VA_DEC2021_329
(PROJET : VA_PROJDEC_9206)

1/2

